

## SOMMAIRE

Page 2-3-4 : Quel syndicalisme médical à la CGT ?  
Un objectif à la fois commun et spécifique : être respecté.e.s et reconnu.e.s

# Un syndicalisme médical en pleine mutation ?

EDITO

Dans le monde de la santé, publique ou privée, les professions médicales et paramédicales constituent un archipel d'îles plus ou moins connectées entre elles représentant un ensemble bien identifié. Les logiques des professions s'entrecroisent sans cesse au gré des réorganisations toujours plus contraignantes financièrement, nous donnant le sentiment de sombrer dans une « spirale du déclassement » génératrice d'un réel malaise.

Personne n'échappe à ce saut mutationnel, aucune profession. Pour l'UFMICT-CGT, le syndicalisme médical catégoriel, corporatiste, a fait son temps, incapable d'endiguer la mise sous tutelle des projets médicaux par les ARS qui décident aujourd'hui des grandes orientations médicales de demain.

C'est pourquoi nous voyons de plus en plus de médecins pousser la porte de nos locaux syndicaux pour prendre l'avis et demander le soutien de la CGT.

Ils viennent mesurer la possibilité d'une convergence revendicative, parfois ils osent évoquer l'idée d'une intersyndicale. Ils sont souvent étonnés d'apprendre qu'il existe un syndicalisme médical à la CGT, rattaché à l'UFMICT, ayant pour vocation de rassembler et défendre tous les salariés. Lorsque l'un d'eux nous fait part de ses difficultés dans l'exercice de sa

profession, le fait que le syndicat CGT l'accompagne pour une entrevue avec les Directeurs Généraux crée toujours un certain effet que nous pouvons majorer en informant ces derniers qu'il existe aussi des directeurs syndiqués à la CGT...

Aujourd'hui, les médecins ont besoin d'être représentés par un syndicat capable de faire le lien entre le spécifique et le général, connecté aux difficultés de l'ensemble des personnels. L'attente est certaine chez les paramédicaux, mais aussi chez les techniciens, les administratifs, les ingénieurs, d'un mouvement revendicatif associant tous les corps professionnels.

Les GHT, l'Hôpital-Entreprise, les projets médicaux communs provoquent un clivage entre salarié.e.s que seule l'adhésion à un syndicat confédéré comme le nôtre peut combattre. « Avec les médecins nous sommes plus forts » entendons-nous dire de ci-de là dans les services. Ce n'est pas tout à fait exact. Le regroupement collectif n'est pas la sommation des individus, mais une force bien supérieure que

nous pouvons résumer : « C'est tous ensemble que nous sommes plus forts », engagés dans un soutien mutuel des uns vis à vis des autres. Parlons ensemble de nos revendications pour créer des liens en commun.

**Aujourd'hui,  
les médecins ont besoin  
d'être représentés par  
un syndicat capable  
de faire le lien entre le  
spécifique et le général,  
connecté aux difficultés  
de l'ensemble des  
personnels.**

## ► **Quel syndicalisme médical à la CGT ?**

**Un objectif à la fois commun et spécifique :  
être respecté.e.s et reconnu.e.s**

**Dans le contexte de l'avènement des Groupements Hospitaliers de Territoire, sur fond de crise actuelle des financements et de coupes sombres, le respect de nos droits et la reconnaissance de la valeur de notre travail est plus que jamais d'actualité.**

Les directions hospitalières et leurs tutelles ont su tirer parti de la revendication d'indépendance professionnelle des professions médicales.

Ainsi, nous apparaissions dans un contexte de grande conflictualité, isolés comme producteurs de soins avec nos instances consultatives (CME etc.), dans un monde où sont majoritaires les professions du soin, techniciennes et d'encadrement.

En réalité, sur le terrain, nous travaillons ensemble, nous pouvons agir ensemble.

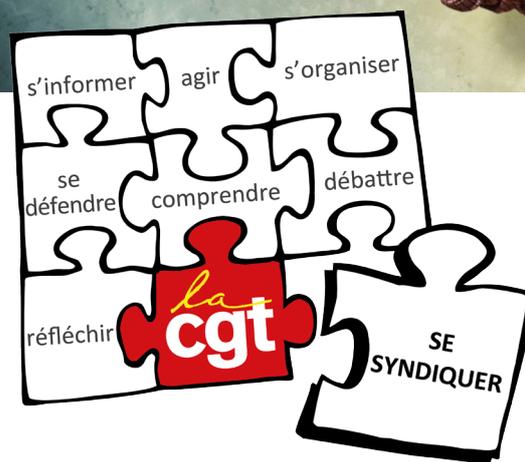
Est-il justifié de craindre un syndicalisme de médecin CGT « aspiré » par l'activité générale et ne se tournant pas ou pas suffisamment vers ses collègues ?

En réponse, la CGT défend une structuration spécifique des professions médicales, techniques, et d'encadrement depuis l'émergence d'une « résistance des cadres » dans les années soixante.

Le collectif médecins qui a son bulletin d'info médecins : <http://medecins-cgt.fr/index.php/category/la-lettre-du-collectif/>, son blog : <http://medecins-cgt.fr/>, ses pages propres sur le site CGT santé : <http://www.sante.cgt.fr/Medecins> se donne les moyens d'être plus efficace en croisant le vécu professionnel et revendicatif des professions médicales et en forgeant des revendications spécifiques.

**Ces moyens concrets existent via son rattachement au sein de la CGT à l'Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs Cadres et Techniciens (UFMICT).**

Ces moyens de secrétariat, au sein d'un collectif cadre structuré, dont le collectif des directeurs d'hôpitaux, d'infirmières, de médico-techniques, de psychologues, de sages-femmes, d'IADE, d'orthophonistes, de kinés, permet un travail sur les thèmes transversaux tels la formation, la place des cadres, l'analyse de la loi santé et des GHT, l'analyse du temps de travail, la critique de l'Ordre et des organisations professionnelles hospitalières avec



comme dénominateur commun les progrès et ruptures sous les politiques d'austérité.

Lors des cas de défenses institutionnelles, (contre des fermetures de services ou d'Établissement), les coopérations avec les syndicats ouvriers et employés en convergence et complémentarités, constamment observées depuis des années, apparaissent comme très pertinentes par leur impact sur les directions : Loi HPST, emprise « austéritaire » des ARS, mobilisations sur des cas individuels contre le rôle déterminant et inique du CNG sur les carrières médicales, bouleversement des paradigmes de l'économie en santé, la « séquence » actuelle ne peut que nous conforter dans notre volonté de développer un syndicalisme médical spécifique. Avec pour résultante de renforcer le syndicalisme de la CGT dans l'ensemble du salariat, un syndicalisme de remise en cause des dogmes.

## Quels contenus spécifiques ?

La mobilisation monte dans les syndicats et les hôpitaux, et nous sommes en préparation d'élections statutaires des instances disciplinaires et statutaires du CNG où nous n'avons qu'un élu (Dr Pelloux - Alliance AMUF-CGT) et un suppléant (Dr Prudhomme) au Conseil National statutaire des médecins et urgentistes.

Il est urgent d'agir. C'est en tenant compte de ce contexte en pleine évolution qu'il nous faut actualiser des axes de déploiement et de renforcement.

Dans le contexte actuel de mobilisation autour de la restriction de l'indépendance médicale dans les projets de Groupement Hospitalier de Territoire, l'impact sur l'emploi et l'investissement se fera sentir sur le fonctionnement des services.

Ce mouvement de fond est une opportunité pour discuter, débattre avec nos collègues de travail des propositions du collectif médecin et de l'UFMICT.

### **Ces propositions portent sur :**

- *le droit à la formation, malmené par l'austérité des directions aussi,*
- *le droit à la mesure du temps de travail et à sa réduction, alors que l'avancée obtenue en décembre 2014 par l'alliance AMUF-CGT sur le décompte horaire des professions en temps continu est un progrès reconnu de tous,*
- *le respect des droits statutaires, dont le droit à ne pas vivre harcelé,*
- *le droit des professions médicales d'être parties prenantes dans les instances traitant des conditions de travail et de prévention,*
- *et plus récemment, la revendication primordiale de maintien et développement des activités selon les besoins en santé.*

En résumé il s'agit de trouver un chemin de revendication pour un droit de consultation et de décision dans la démocratie sanitaire, droits qui sont pleinement menacés dans le schéma actuel des GHT.

## **Rassemblements citoyens, rassemblements avec les syndicats : mêmes combats**

Le fonctionnement au sein de l'UFMICT et tout à la fois au contact des syndicats d'Etablissement permet de faire connaître les spécificités de nos métiers et de notre syndicalisation, nécessitant souvent des contacts à couvert du fait des pressions et intimidations.

La question de la pertinence de notre présence en tant que collectif médecins et UFMICT dans les rassemblements citoyens et le mouvement social rejoint les enjeux démocratiques cités. Le collectif médecin ne peut que prendre en compte ce qui s'exprime dans ces rassemblements.

## **Les moteurs de la stratégie syndicale**

Notre enjeu en tant que collectif médecins-UFMICT est d'assurer notre renforcement là où nous sommes présents, en nous déployant là où nous sommes absents.

Créer un rapport de forces pertinent et efficace pour améliorer les conditions de travail et de vie au travail, le respect des statuts des médecins salariés ou du secteur privé.

Bref, il s'agit bien de contribuer à faire de la CGT, la CGT de tout le salariat.

### **Les questions auxquelles nous devons répondre sont partagées avec le secteur Ingénieur, Cadre et Technicien de la CGT :**

- *Quelles structurations, quels espaces pour accueillir dans les déserts syndicaux et où nous sommes sollicités ?*
- *Comment améliorer notre réactivité dans le traitement des demandes d'adhésion via le site Internet de l'Ugict ? Le syndicalisme 2.0 passe aussi par cette problématique.*
- *Quel plan de déploiement et de renforcement du collectif médecin mettre en place en vue d'une bonne représentation aux instances du CNG et au Conseil des Professions Médicales exposé par la loi santé ?*
- *Quels plans de déploiement et de structuration construire pour les débuts de carrière, les internes et assistants, les vacataires, les médecins sous activité de droit privé ?*

Là où l'activité syndicale est parfois trop généraliste, ou en posture de repli, la CGT voit son audience reculer dans les urnes.

Des jeunes, tout au contraire, vivent une mise en compétition permanente et sont soumis à des expérimentations de déstructuration des collectifs : ils sont précarisés.

Si la CGT a parfois délaissé les médecins, ne prenant pas toujours en compte l'audience possible auprès de ce salariat, son rajeunissement, sa montée en qualification impliquent le développement de l'action syndicale.

Là où la CGT est présente et mène une activité régulière s'imbriquant naturellement dans le

quotidien des salariés, ses résultats progressent, y compris dans les catégories UFMICT telles les infirmières ; dans le secteur des médecins salariés, les démarches collectives vers la CGT sont rares.

Nous avons un socle légal, le statut de médecin hospitalier, il est en haut lieu notoirement défendu, conforté, enrichi et étendu par les propositions CGT.

La démarche de syndicalisation CGT reste très compliquée, tant l'individualisme, voire l'esprit de caste et le déni du politique sont répandus dans cette profession.

Il faut nous interroger sur la faible participation, ne dépassant pas 20-30 % dans ce type d'élection à la représentativité.

Prendre appui sur des préconisations de syndicalisation de notre organisation via des professions à l'indépendance extrême tels les contributeurs indépendants des grandes plateformes numériques et autres exemples paraît utile, que l'UGICT résume ainsi sur son site :

« Pour réaliser cette ambition et être en phase avec les nouvelles aspirations et exigences existant au sein du salariat de l'encadrement, une série de clés doit être relevée :

- retravailler le maillage de l'implantation syndicale sur l'ensemble des lieux de travail,
- reconstruire des problématiques de terrain,
- positiver, ouvrir de nouvelles perspectives, et pratiquer un discours qui redonne de l'espoir et l'envie de se projeter dans l'avenir,
- faire connaître et reconnaître le syndicat,
- essayer de dédramatiser l'acte syndical, en permettant l'expression d'une vie collective ou de posture idéologique. Il faut accréditer l'idée que le syndicat n'est « ni la tanière du dragon, ni la cours de récréation » comme le dit M. Vakaloulis.

## Se syndiquer à la CGT

Devant un médecin qui pousse la porte du syndicat, ou qui appelle :

- l'existence de contenus (dont l'actualité sous la forme de la lettre Infos-médecins) doit être bien connue de chaque syndicat,
- à minima, une demande d'adhésion en ligne peut être proposée sur les sites cités plus haut,
- encore sujette à délais et incertitudes d'affiliation, nous recommandons une adhésion directe dans un syndicat.

Il revient donc au syndicat d'assurer la mise en place

du virement automatique, une démarche largement pratiquée, toutes catégories de métiers confondus ainsi que l'affiliation à l'UFMICT CGT, affiliation UFMICT qui ouvre le droit à l'abonnement au journal de l'UGICT-CGT et aux publications encarts de l'UFMICT, assurant une revue de l'activité syndicale, technique et sociale CGT.

A ceux qui le souhaitent, l'assurance d'une confidentialité de l'adhésion doit pouvoir être une donnée au salarié et gérée par chaque syndicat.

Ce mode de syndicalisation permet un prélèvement automatique et une diffusion des informations du collectif médecin via le secrétariat UFMICT.

Les réunions régulières du collectif le samedi matin à Montreuil (environ 6 par an) donnent lieu à des diffusions d'information sur une liste de diffusion interne au collectif.

**Renforcer la syndicalisation, c'est montrer l'intérêt et la réalité de prendre sa place dans un espace de liberté, de dialogue, d'échange et d'action avec droit de participer aux choix et orientations du syndicat, c'est à notre portée, en additionnant les forces et pertinences de nos niveaux d'organisation.**

Eric Tron de Bouchony,  
Médecin,  
Membre de la CE de l'UFMICT.



Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)

## Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact  me syndiquer

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Email : .....@.....

Fédération CGT Santé et Action Sociale  
Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX  
ufmict@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 57